

Le commerce extérieur agroalimentaire des Pays de la Loire en 2018

Décembre 2019

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

TERRES d'**a**VENIR



Cette étude a été réalisée par Pascale Labzaé du pôle économie et prospective de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire.



5 Introduction

6 Un solde agroalimentaire positif qui se dégrade depuis 2015

6 Un excédent agroalimentaire global de 161 millions d'euros

6 Mais un déficit avec les pays tiers en 2018

8 Des exportations fortement tournées vers l'UE et dominées par les produits bruts et les produits d'élevage

9 Près de 70 % du chiffre d'affaires à l'exportation, soit 2,5 Mds €, réalisés avec les pays de l'UE

13 Trois grands secteurs cumulent près des deux tiers des exportations : les produits agricoles bruts, les viandes et les produits laitiers

14 Des importations en forte progression depuis 2016

14 Les pays de l'UE sont les principaux fournisseurs de la région

15 Huiles-graisses-et-tourteaux et produits du tabac dominent les importations agroalimentaires régionales

19 Des spécificités départementales

19 Maine-et-Loire et Loire-Atlantique en tête des exportations

20 La Loire-Atlantique domine les importations ligériennes

22 Les enjeux du Brexit pour les échanges ligériens

22 Le Royaume-Uni, un partenaire commercial de premier plan pour l'agroalimentaire ligérien

22 Premier excédent agroalimentaire des Pays de la Loire

23 Des secteurs agroalimentaires fortement exposés au risque de Brexit

24 Les départements seraient diversement affectés par le Brexit

25 Conclusion



La région des Pays de la Loire est fortement exportatrice de produits agroalimentaires : 3,623 Mds € (soit 16 % du total de ses exportations). Les échanges de produits agroalimentaires ligériens ont ainsi enregistré un solde positif de 161 M€, alors que le solde global du commerce extérieur (tous produits confondus), dégage régulièrement un solde négatif (-4,925 Mds € en 2018).

A l'export comme à l'import, le commerce agroalimentaire régional se fait principalement avec des partenaires de l'Union européenne, Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Italie, Espagne en tête.

La région réalise son principal excédent avec le Royaume-Uni. Les enjeux du Brexit seront donc particulièrement importants pour notre région.

Elle présente par contre des déficits importants avec le Brésil, les Pays-Bas et la Pologne.

Les principaux postes excédentaires sont les produits laitiers, les viandes de boucherie, les viandes de volaille, les céréales-légumineuses-et-oléagineux, les pains-pâtisseries-et-viennoiseries-fraîches et les vins.

La région est principalement déficitaire en huiles-graisses végétales-et-tourteaux, produits du tabac, préparations et conserves à base de poisson ainsi que préparations et conserves de fruits et légumes.

Depuis quelques années, le solde agroalimentaire régional tend à se dégrader, avec d'une part un repli des exportations vers pays tiers, d'autre part une progression des importations en provenance de l'Union européenne.

Précisions méthodologiques

Les statistiques régionales du commerce extérieur sont établies, tout comme les statistiques nationales, par l'exploitation des informations contenues dans les documents douaniers.

La ventilation par département (puis, par agrégation, par région) est effectué selon les principes suivants :

- **à l'exportation** : c'est le département d'exportation des marchandises qui est mentionné. Il est bien précisé qu'il s'agit du lieu initial à partir duquel les marchandises sont exportées et non pas le département du siège social de l'entreprise qui exporte.
- **à l'importation** : c'est le département de destination réelle des marchandises importées qui doit être indiqué (et non le département du siège social de l'importateur).

Source : http://lekiosque.finances.gouv.fr/site_fr/etudes/methode/elaboration.asp



Un excédent agroalimentaire global de 161 millions d'euros

Le Royaume-Uni, premier excédent commercial des Pays de la Loire

En 2018, les exportations agroalimentaires de la région des Pays de la Loire se sont élevées à 3,623 Mds € et les importations à 3,464 Mds € permettant de dégager un excédent de 161 M€.

C'est avec le Royaume-Uni que les échanges sont les plus excédentaires (375 M€ en 2018), loin devant l'Allemagne (135 M€) et l'Italie (129 M€).

Ils sont en revanche déficitaires avec une trentaine de pays dont, en tête le Brésil (-461 M€), les Pays-Bas (-298 M€), la Pologne (-121 M€), l'Ukraine (-96 M€), l'Inde (-94 M€), et l'Espagne (-72 M€).

Entre 2013 et 2015, grâce à la progression des exportations vers les destinations hors-UE et à un maintien du niveau des importations, le solde agroalimentaire régional s'est amélioré pour atteindre près de 1,2 Md € en 2015.

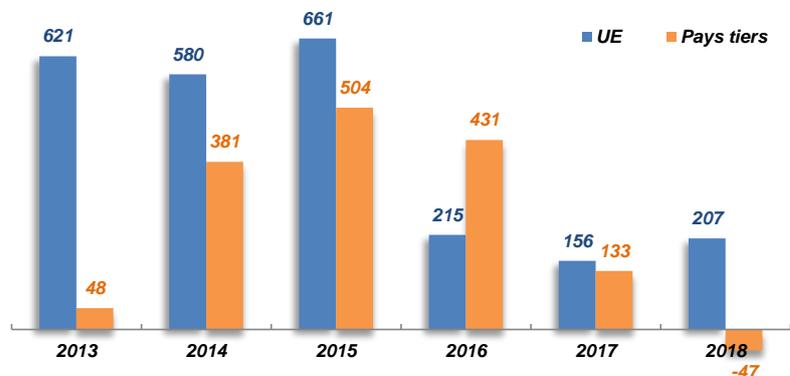
Mais un déficit avec les pays tiers en 2018

Une dégradation du solde commercial depuis 2015

Par la suite, le repli important des exportations vers les pays tiers et une progression notable des importations de produits venant de l'UE, l'ont amené à considérablement diminuer jusqu'à 161 M€ en 2018.

La dégradation du solde agroalimentaire avec l'UE entre 2015 et 2018 a été de 454 M€. Elle a été encore plus marquée avec les pays tiers : -551 M€, jusqu'à afficher un solde négatif en 2018 sur ces destinations.

Evolution du solde agroalimentaire ligérien avec l'UE et les pays tiers (en millions d'euros)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

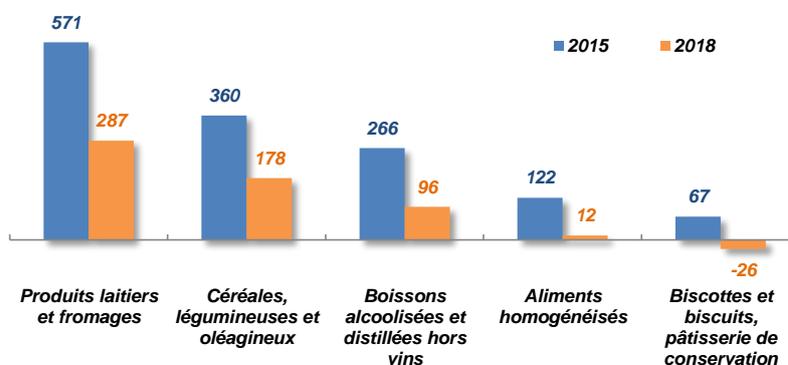
Source: Douanes

Les reculs les plus importants s'observent vers la Chine (-190 M€), l'Algérie (-149 M€) et la Belgique (-130 M€).

Les postes dont les soldes se sont le plus dégradés depuis 2015 sont :

- les produits laitiers (-285 M€), en raison de la hausse du prix des matières grasses dont nous sommes déficitaires et par suite de la baisse des volumes et des prix des produits exportés
- les céréales-légumineuses et oléagineux (-182 M€),
- les boissons alcoolisées hors vins (-170 M€),
- les aliments homogénéisés (-109 M€),
- et les biscottes-biscuits-et pâtisseries de conservation (-93 M€).

Principaux soldes agroalimentaires en baisse entre 2015 et 2018 (en millions d'euros)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source: Douanes



Les exportations de produits agroalimentaires représentent, en 2018, 16 % des exportations totales de la région, soit 3 points de plus que le taux français, en raison de la forte orientation agricole et agroalimentaire des Pays de la Loire.

Ces exportations agroalimentaires suivent une tendance baissière et ont reculé de 14 % depuis 2015.

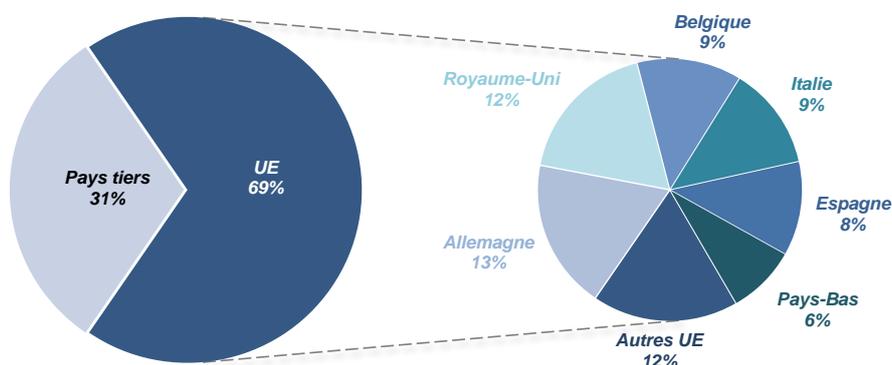
Un grand nombre de pays, 177, sont clients de la région, dont les 27 partenaires européens de la France.

**Près de 70 % du chiffre d'affaires à l'exportation,
soit 2,5 Mds €, réalisés avec les pays de l'UE**

**Six pays représentent 83 %
des exportations régionales
vers l'UE**

C'est un chiffre stable depuis plusieurs années et les 6 destinations phares sont européennes. Il s'agit de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de la Belgique, de l'Italie, de l'Espagne et des Pays-Bas. Ces pays concentrent 83 % des exportations de la région vers l'UE.

Destination des exportations agroalimentaires ligériennes en 2018



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source: Douanes

La plupart des pays européens importent des produits variés constitués principalement de produits laitiers, viandes de boucherie, viandes de volaille, céréales-légumineuses-et-oléagineux, huiles-graisse-et-tourteaux, à l'exception de l'Italie dont près de la moitié des importations sont constituées de viande de boucherie.

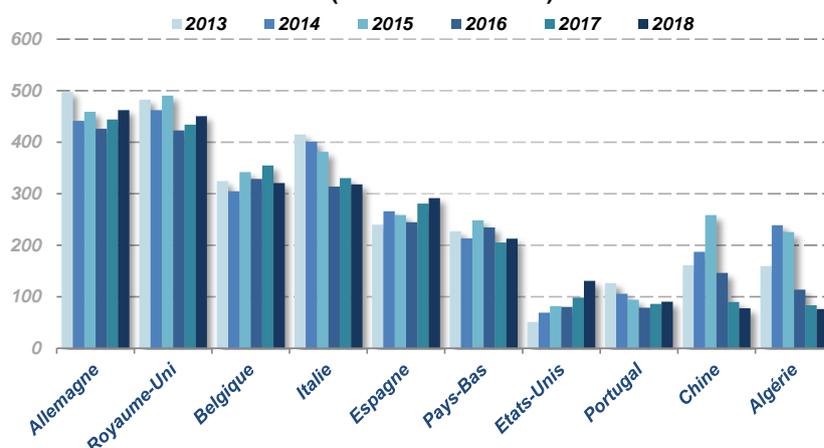
Les pays tiers acheteurs des produits agroalimentaires des Pays de la Loire sont au nombre de 150 en 2018, mais les 10 premières destinations cumulent 55 % des montants exportés sur pays tiers.

Premier pays-tiers client, les Etats-Unis s'approvisionnent surtout en biscuits et produits de boulangerie-pâtisserie, frais ou de conservation.

Hors UE, viennent ensuite la Chine pour des produits laitiers, des viandes de boucherie et des produits à base de tabac et l'Algérie pour des produits laitiers et des céréales-légumineuses-et-oléagineux.

Les ventes hors UE ont tendance à décroître (-31 % depuis 2015). La Chine et l'Algérie sont les principales destinations en perte de vitesse tandis que les ventes progressent vers les Etats-Unis.

Evolution des exportations ligériennes vers leurs principales destinations (en millions d'euros)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source: Douanes

Trois grands secteurs cumulent près des deux tiers des exportations : les produits agricoles bruts, les viandes et les produits laitiers

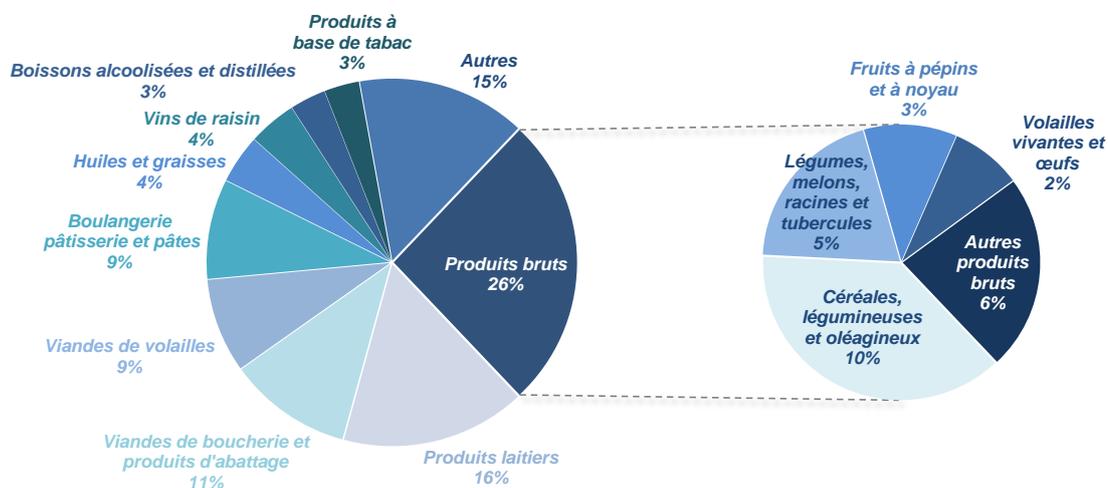
Les produits laitiers, premier poste d'exportation

Les produits bruts regroupent une grande variété de produits qui peuvent être d'origine agricole, forestière ou halieutique. Les principaux volumes exportés concernent des produits agricoles avec en tête les céréales-légumineuses-et-oléagineux, puis les légumes, les fruits-à-pépines-et-à-noyaux et les volailles vivantes-et-œufs.

Les exportations de fruits sont essentiellement constituées de pommes dont 40 % de la production régionale sont exportés.

Les volailles et œufs sont en grande partie issus de l'activité de sélection avicole et d'accoupage dont les entreprises majeures sont implantées dans la région et sont fortement exportatrices.

Les exportations agroalimentaires des Pays de la Loire en 2018 (3,624 milliards d'euros)



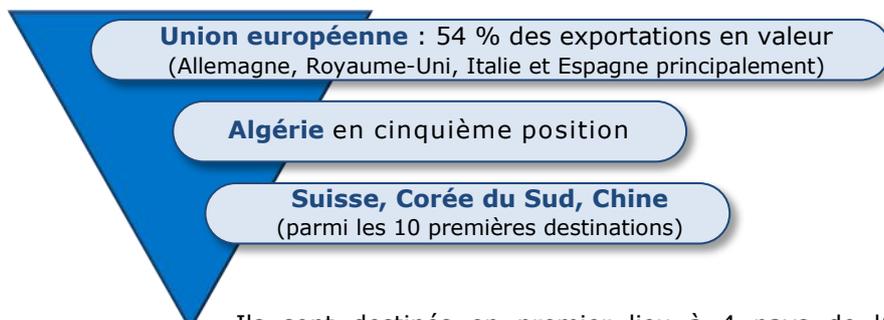
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Douanes

La région exporte également des animaux d'autres espèces : bovins, porcins, équins, dont des animaux reproducteurs.

En tête des exportations, les produits laitiers dégagent un chiffre d'affaires à l'export de 590 M€ soit 16 % des exports agroalimentaires de la région et sont dirigés vers 111 pays. Ce chiffre d'affaires a baissé d'un tiers depuis son point haut en 2014.

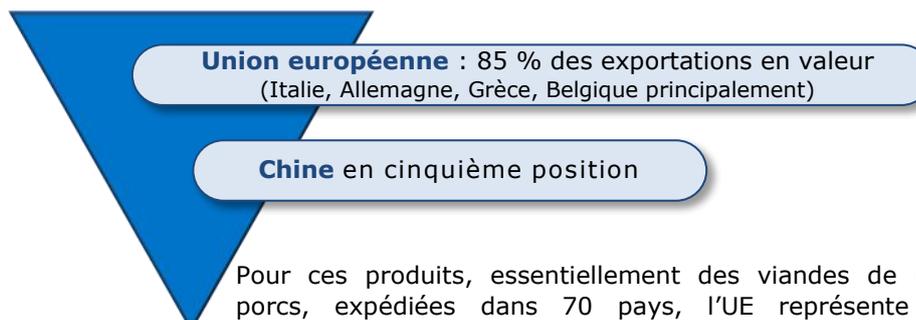
Principales destinations des produits laitiers régionaux en 2018



Ils sont destinés en premier lieu à 4 pays de l'UE, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, et Espagne, et en cinquième position à l'Algérie. Pour ces produits, la part des destinations européennes est plus faible qu'en moyenne : 54 % du chiffre d'affaires à l'export des produits laitiers sont réalisés avec l'UE. Outre l'Algérie, la Suisse, la Corée du Sud et la Chine figurent dans les 10 premières destinations des produits laitiers ligériens.

Le deuxième poste d'exportation est constitué par les viandes de boucherie (bovins, porcins, ovins, caprins) à hauteur de 390 M€ soit 11 % des exportations agroalimentaires régionales. Ce poste d'exportation n'a que légèrement diminué depuis 5 ans (-4 %).

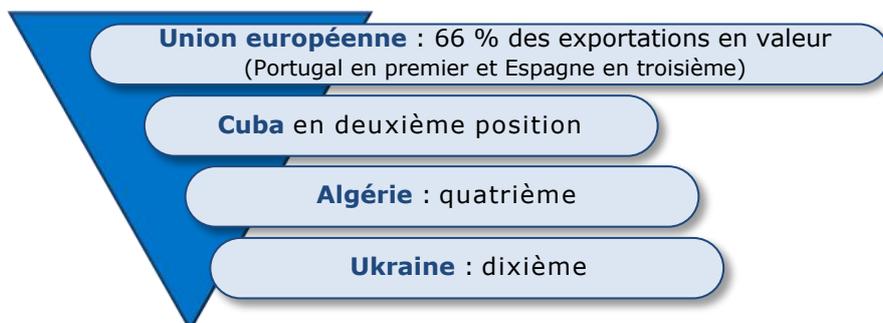
Principales destinations de viandes de boucherie régionales en 2018



Pour ces produits, essentiellement des viandes de bovins et de porcs, expédiées dans 70 pays, l'UE représente 85 % des exportations, avec comme partenaires principaux l'Italie, l'Allemagne, la Grèce et la Belgique. La région est une des premières régions de production de viande de jeunes bovins qui sont prioritairement exportés vers l'Italie et la Grèce. Le cinquième client pour les viandes de boucherie est la Chine, le premier consommateur mondial de viande de porc. Ce pays affronte depuis août 2018 une épidémie de fièvre porcine africaine l'ayant conduit à abattre, selon certaines estimations, la moitié de son cheptel reproducteur, et à accroître ses importations.

En troisième position arrivent les exportations de céréales-légumineuses-et-oléagineux pour une valeur de 356 M€ soit 10 % des ventes agroalimentaires, répartis sur 83 pays. Si on met à part 2015, qui était une excellente année céréalière, on note une tendance à la baisse de ces exportations. Fortement mondialisés, ces secteurs sont sujets à une grande volatilité des prix, se répercutant sur les montants exportés, eux-mêmes très variables d'une année sur l'autre.

Principales destinations de céréales légumineuses et oléagineux régionaux en 2018



Les deux tiers du chiffre d'affaires sont réalisés dans l'UE, avec le Portugal (premier) et l'Espagne (troisième) en tête, mais on trouve, en 2018 en bonne position dans le palmarès, Cuba (deuxième, 10 % du chiffre d'affaires), l'Algérie (quatrième, 9 % du chiffre d'affaires), l'Arabie Saoudite (huitième, 4 % du chiffre d'affaires) et l'Ukraine (dixième, 3 % du chiffre d'affaires).

Les exportations de viandes de volaille constituent le quatrième poste d'exportations agroalimentaires. Elles partent vers 83 pays et s'élèvent à 302 M€ (8 % du chiffre d'affaires export).

Principales destinations des viandes de volaille régionales en 2018



L'Allemagne est de loin le principal client des Pays de la Loire, totalisant 31 % du chiffre d'affaires. Suivent loin derrière la Belgique, les Pays-Bas, et l'Arabie Saoudite. Ce pays était, en 2013, le deuxième client de la région quant au chiffre d'affaires, et le premier quant aux volumes.

La disparition des restitutions à l'exportation à partir de 2013 a progressivement réduit l'activité de cette filière spécifique de production de poulet entier congelé pour le grand export. Un terme y a été définitivement mis en Pays de la Loire en mai 2018 avec la fermeture de l'abattoir Doux de Chantonnay. Malgré cette fermeture, la valeur des exportations n'a pas subi de baisse marquée en 2018 et la tendance est stable sur 5 ans.

Le cinquième poste est occupé par les légumes, melons, racines et tubercules, pour 186 M€ soit 5 % du chiffre d'affaires.

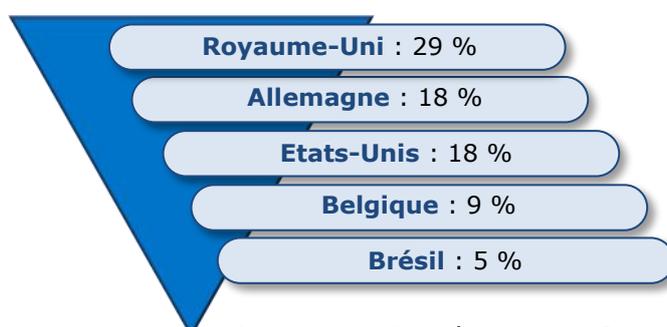
Principales destinations des légumes régionaux en 2018



Ces produits, exportés prioritairement vers le Pays-Bas (18 %), l'Espagne (12 %), l'Allemagne (10 %), l'Italie (7 %) et le Brésil (5 %), ont compté 104 pays clients en 2018. C'est un poste en progression de 11 % par rapport à 2013, soit +19 M€.

Au sixième rang viennent les exportations de pains-pâtisseries et viennoiseries fraîches pour 165 M€, exportés vers 45 pays et au neuvième rang figurent les exportations de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation pour 149 M€ exportés vers 89 pays.

Principales destinations des produits de boulangerie et pâtisserie régionaux en 2018



L'ensemble formé par ces 2 postes représente 9 % du chiffre d'affaires à l'exportation et est très dynamique, ayant presque doublé depuis 2013. Ces produits sont principalement dirigés vers le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Etats-Unis.

Les Pays de la Loire : une région phare pour les exportations françaises de viandes de boucherie, de produits laitiers et de légumes

En moyenne, pour les produits agroalimentaires, les exportations de la région Pays de la Loire représentent 5,8 % des exportations françaises.

La part, dans les exportations françaises, des 2 catégories phares des exportations régionales, produits laitiers et viandes de boucherie, est supérieure à la moyenne, s'établissant respectivement à 9,5 % et 15,1 %. Elle est également importante pour les exportations de légumes-melons-racines-et-tubercules.

Part des Pays de la Loire dans les principales exportations agroalimentaires françaises en 2018					
	France		Pays de la Loire		
	Rang	Montant (M €)	Rang	Montant (M €)	PdL / France
Vins de raisin	1	9 369	8	154	1,6%
Céréales, légumineuses et oléagineux	2	7 474	3	356	4,8%
Produits laitiers et fromages	3	6 036	1	590	9,8%
Boissons alcoolisées et distillées (hors vins)	4	4 521	11	115	2,5%
Viandes de boucherie et produits d'abattage	5	2 627	2	396	15,1%
Autres produits alimentaires	6	2 061	10	121	5,9%
Cacao, chocolat et produits de confiserie	7	2 036	19	42	2,1%
Légumes, melons, racines et tubercules	8	1 993	5	186	9,3%
Boissons rafraîchissantes	9	1 539	29	14	0,9%
Préparations et conserves de fruits et légumes (hors jus)	10	1 527	20	40	2,6%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Douanes

Elle est aussi plus élevée, et de façon marquée, pour des produits qui ne figurent pas en tête des exportations françaises tels que :

- les produits du tabac (54 %),
- les viandes de volaille (32 %),
- les plants (25 %),
- les volailles vivantes-et-œufs (21 %),
- les pains-pâtisseries-et-viennoiseries fraîches (19 %),
- les fruits à pépins et à noyau (17 %),
- les huiles, graisses et tourteaux (15 %),

qui sont autant de produits emblématiques de l'agroalimentaire ligérien.



Des importations en forte progression depuis 2016

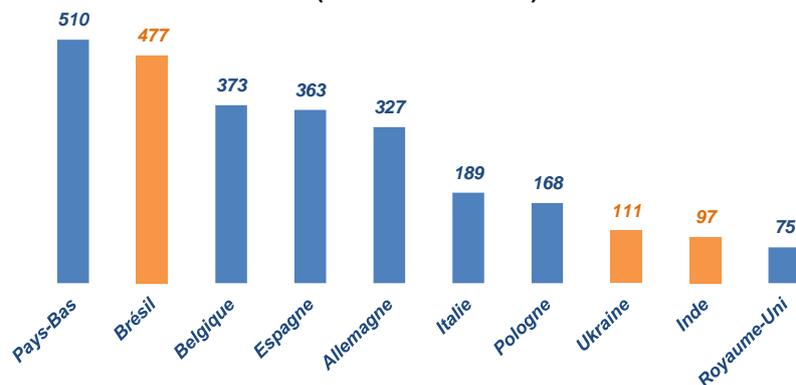
Les importations ligériennes, représentent 6 % des importations françaises agroalimentaires en 2018. Elles proviennent de 163 pays. En légère progression depuis les pays tiers, elles sont, ces dernières années en forte hausse depuis l'UE (+19 % par rapport à 2015).

Les pays de l'UE, principaux fournisseurs de la région

Six pays représentent 84 % des importations régionales en provenance de l'UE

Ainsi, 66 % des importations ont été expédiées depuis l'Union européenne, principalement en provenance des Pays-Bas, de Belgique, d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie, et de Pologne, ces 6 pays concentrant 84 % des montants importés depuis l'UE en Pays de la Loire.

Les 10 premières origines des importations agroalimentaires des Pays de la Loire (en millions d'euros)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source: Douanes

De l'UE, la région importe principalement des produits à base de tabac, des produits laitiers, des biscottes-biscuits-et-pâtisseries-de-conservation, et des viandes de boucherie et de volaille.

Pays-Bas, Allemagne, Pologne exportent en premier lieu des produits à base de tabac, suivis de produits laitiers pour les Pays-Bas et l'Allemagne, et de viande de volaille pour la Pologne.

Biscottes-biscuits-et-pâtisserie de conservation sont les premiers produits exportés par la Belgique, suivis des produits laitiers et du cacao, chocolat-et-produits de confiserie.

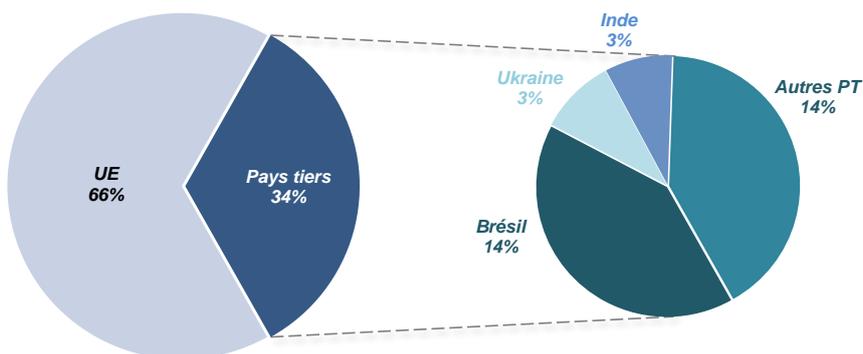
Pour l'Espagne, il s'agit principalement de viandes de boucherie (porc), de biscottes-biscuits-et-pâtisserie de conservation, de légumes et de vins.

En provenance d'Italie, dominant largement les produits laitiers (44 % des exportations agroalimentaires de ce pays vers les Pays de la Loire).

Les produits de la pêche et les préparations de poisson arrivent en tête des produits importés de Grande-Bretagne suivis des boissons alcoolisées.

Parmi les pays tiers, le Brésil arrive nettement en tête des fournisseurs de la région (14 % de la valeur des produits importés) suivi de l'Ukraine (3 %) et de l'Inde (3 %). Les huiles-graisses-et-tourteaux sont les principaux produits importés de ces pays. L'Ukraine est également exportatrice de céréales-légumineuses-et-oléagineux.

Origine des importations agroalimentaires ligériennes en 2018



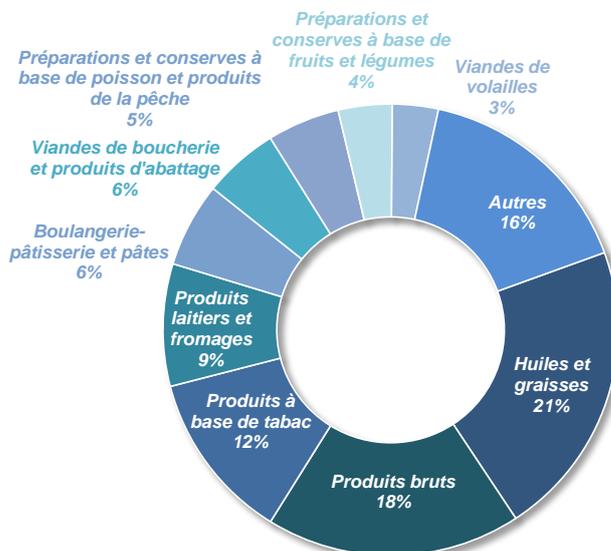
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source: Douanes

Huiles-graisses-et-tourteaux et produits du tabac dominent les importations agroalimentaires régionales

Un tiers des 3,464 Mds € d'importations agroalimentaires est lié aux postes huiles-graisses-et-tourteaux (737 M€) et produits à base de tabac (420 M€).

Les importations agroalimentaires des Pays de la Loire en 2018 (3,464 milliards d'euros)

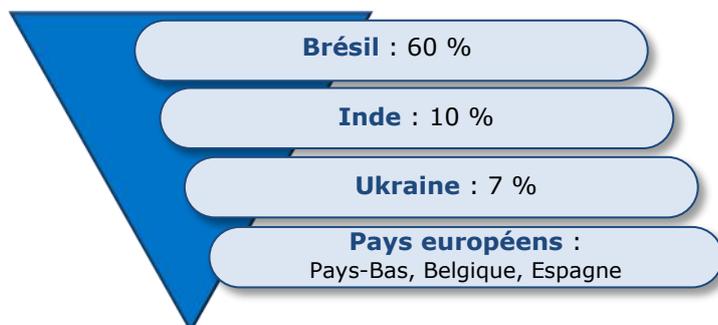


PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Douanes

Huiles-graisses-et-tourteaux, sans surprise, proviennent d'abord du Brésil (60 % des importations de ces produits avec des tourteaux de soja), puis d'Inde (10 %, tourteau de soja) et d'Ukraine (7 %, huile de tournesol). Viennent ensuite des pays européens, Pays-Bas, Belgique, Espagne. Au total la région a fait appel en 2018 à des huiles-graisses-et-tourteaux en provenance de 60 pays. C'est un poste d'importation qui a peu évolué au cours des dernières années (-2 % entre 2013 et 2018).

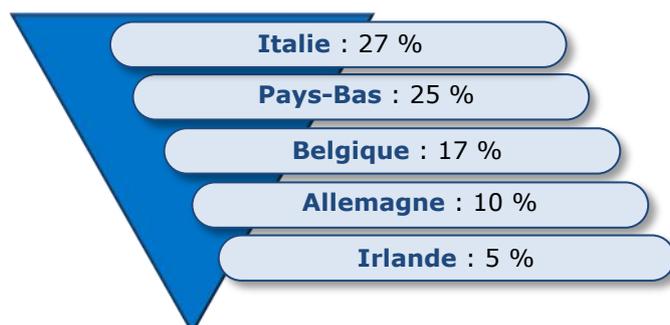
Origine des importations régionales d'huiles, graisses et tourteaux en 2018



Les produits du tabac sont importés en majorité de l'UE : Allemagne (33 %), Pays-Bas (30 %), Pologne (15 %), Belgique (5 %). Le Brésil suit avec 3 % des montants importés. Ce poste a augmenté de 11 % depuis 2013.

Troisième poste d'importations, d'une valeur de 303 M€ et stable sur les 5 dernières années, les produits laitiers proviennent de 27 pays. Plus de 99,5 % de la valeur importée vient des pays européens : Italie 27 %, Pays-Bas 25 %, Belgique 17 %, Allemagne 10 %, Irlande 5 %. Premier pays tiers fournisseur, la Nouvelle-Zélande n'arrive qu'en dix-septième position avec 0,15 % des importations.

Origine des importations régionales de produits laitiers en 2018



Les viandes de boucherie (186 M€) sont importées de 48 pays dont l'Espagne pour 32 % des montants. Il s'agit essentiellement de viande de porc. Puis arrivent en Pays de la Loire des viandes d'Allemagne (14 %), du Danemark (12 %), des Pays-Bas (11 %), d'Irlande (7 %) et de Belgique (6 %). La Nouvelle-Zélande est en septième position avec des envois de viande ovine représentant 3,5 % des importations.

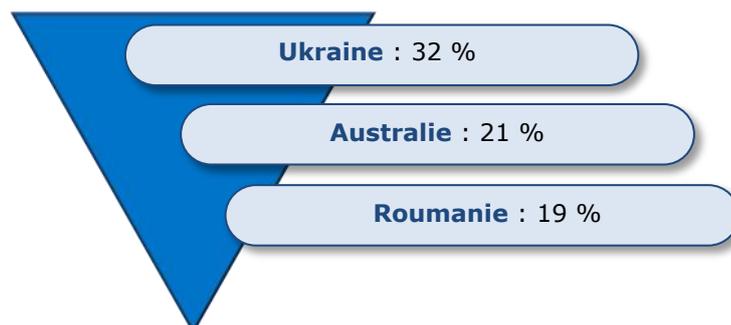
Origine des importations régionales de viandes de boucherie en 2018



Les importations de viandes de boucherie en Pays de la Loire ont reculé de 22 % depuis 2013.

En provenance de 66 pays, les céréales-légumineuses-et-oléagineux sont le cinquième poste d'importation (178 M€). Les deux tiers de ces marchandises sont importés depuis des pays hors UE. Les achats sont très concentrés sur quelques pays : Ukraine (32 %) et Australie (21 %) en tête. Parmi les pays européens, la Roumanie est le premier fournisseur de la région avec 19 % des achats. Ces produits présentent des prix très volatils ce qui entraîne de fortes variations des montants importés sans que l'on puisse discerner une tendance d'évolution nette.

Origine des importations régionales céréales-légumineuses-et-oléagineux en 2018



Un quart des importations françaises d'huile, graisses et tourteaux arrivent en pays de la Loire

Un peu plus de 6 % des importations françaises de produits agroalimentaires sont réalisés par des entreprises ligériennes. Certains produits se distinguent par un taux supérieur. C'est, notamment le cas des huiles et graisses, des céréales-légumineuses-et-oléagineux et des produits laitiers qui comptent parmi les produits les plus importés en France.

Part des Pays de la Loire dans les principales importations agroalimentaires françaises en 2018					
	France		Pays de la Loire		
	Rang	Montant (M €)	Rang	Montant (M €)	PdL / France
Préparations et conserves de poisson et de produits de la pêche	1	4 182	5	178	4,3%
Produits laitiers et fromages	2	3 842	3	303	7,9%
Viandes de boucherie et produits d'abattage	3	3 165	4	186	5,9%
Préparations et conserves de fruits et légumes (hors jus)	4	3 088	8	133	4,3%
Cacao, chocolat et produits de confiserie	5	2 965	14	58	2,0%
Huiles, graisses et tourteaux	6	2 963	1	737	24,9%
Légumes, melons, racines et tubercules	7	2 677	10	103	3,8%
Café et thé transformés	8	2 274	37	9	0,4%
Boissons rafraîchissantes	9	1 774	16	47	2,7%
Céréales, légumineuses et oléagineux	10	1 607	6	178	11,1%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Douanes

Les autres produits pour lesquels les Pays de la Loire figurent parmi les régions les plus fortement importatrices sont les :

- volailles vivantes et œufs (37 % des importations françaises),
- le tabac brut (31 %),
- les produits à base de tabac (28 %),
- les porcins vivants (16 %),
- le sucre (14 %),
- les plantes textiles (11 %),
- les viandes de volailles (10 %).

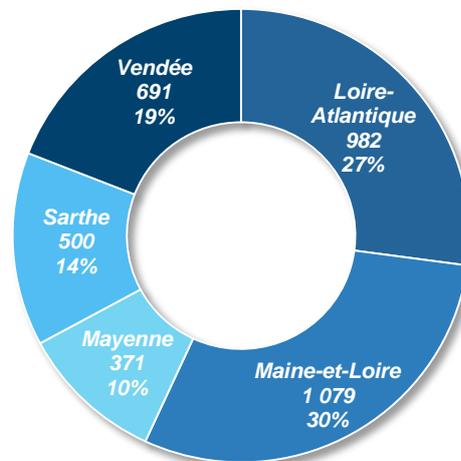


Deux départements se distinguent par le montant de leurs échanges agroalimentaires : le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique. Ensemble, ils cumulent 57 % du montant total des exportations ligériennes.

Maine-et-Loire et Loire-Atlantique en tête des exportations

Une spécialisation plus ou moins importante selon les départements

Les exportations agroalimentaires des Pays de la Loire par département en 2018 (3,624 milliards d'euros)



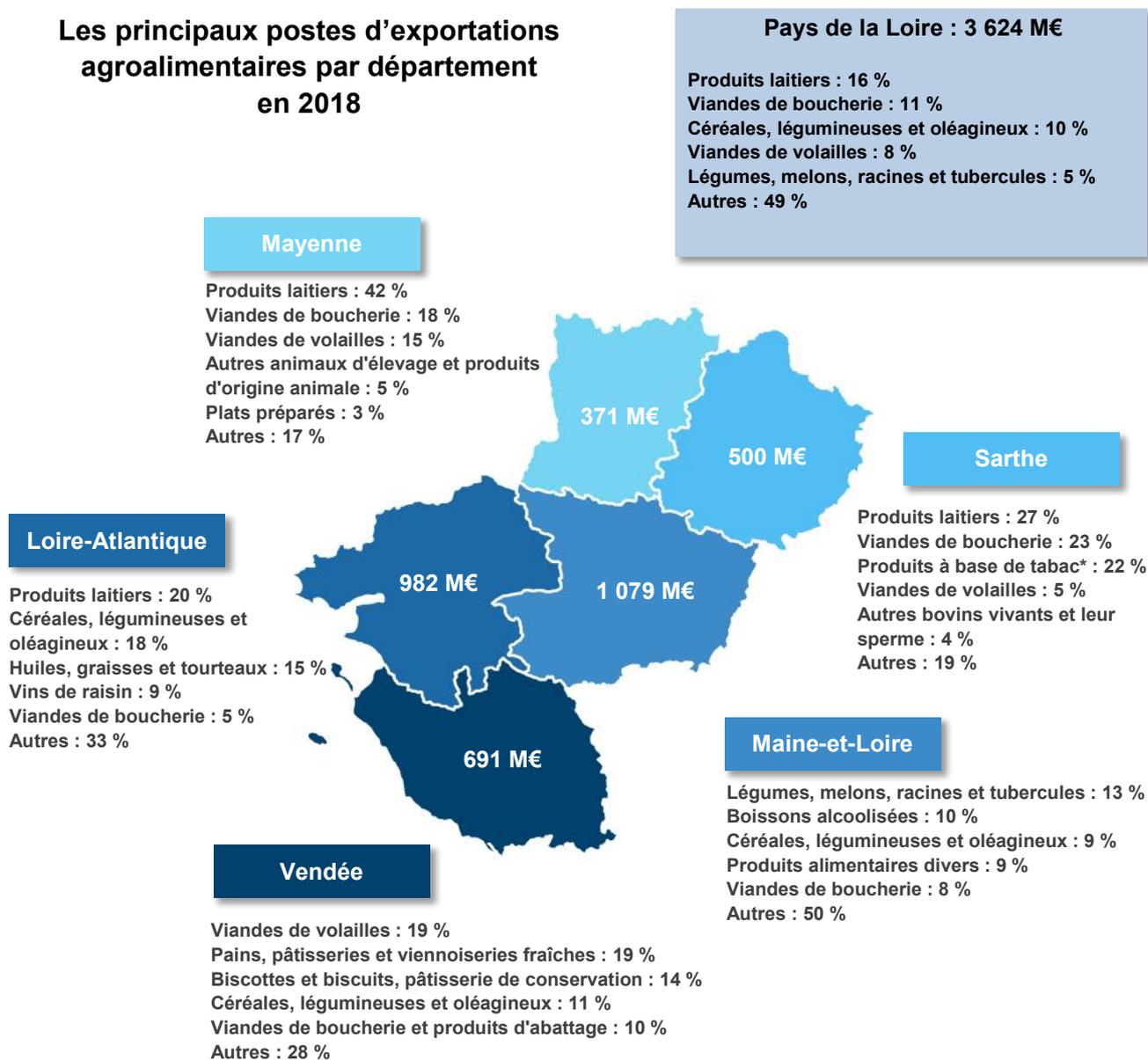
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire Source : Douanes

Les exportations du Maine-et-Loire sont très diversifiées. Les 3 premiers postes d'exportations ne représentent qu'à peine un tiers du total alors que cette part monte à 51 % en Vendée, 53 % en Loire-Atlantique et jusqu'à 72 % en Sarthe et 75 % en Mayenne. Dans ce dernier département, les exportations de produits laitiers comptent à elles seules pour 42 % du total exporté.

Pour certains produits, les entreprises d'un seul département concentrent la grande majorité des exportations régionales, en lien avec la spécialisation agroindustrielle de chaque département :

- les huiles-grasses-et-tourteaux sont à 96 % exportés à partir de Loire-Atlantique,
- les boissons alcoolisées et distillées (98 %), les fruits à pépins (78 %), les volailles vivantes (84 %) par des entreprises de Maine-et-Loire,
- et les pains-pâtisseries-et-viennoiseries fraîches (78 %) par des entreprises vendéennes.

Les principaux postes d'exportations agroalimentaires par département en 2018



* présence d'une usine de production de tabac reconstitué

La Loire-Atlantique domine les importations ligériennes

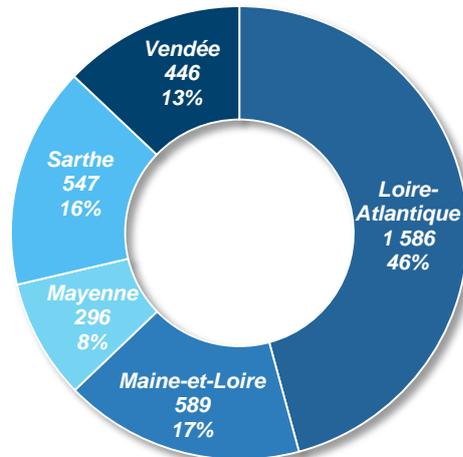
Des profils différents d'importation selon les départements

En matière d'importations, la Loire-Atlantique représente 46 % du montant des importations ligériennes.

Maine-et-Loire et Vendée sont moins spécialisés dans leurs importations. Les 5 premiers postes d'importations ne représentent dans ces départements que respectivement 48 % et 59 %.

Pour les 3 autres départements, le premier poste est nettement en tête avec les huiles-graisses-et-tourteaux pour la Loire-Atlantique, produits laitiers pour la Mayenne et produits du tabac pour la Sarthe.

Les importations agroalimentaires des Pays de la Loire par département en 2018 (3,464 milliards d'euros)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire Source : Douanes

Les principaux postes d'importations agroalimentaires par département en 2018

Pays de la Loire : 3 464 M€

- Huiles et graisses : 21 %
- Produits à base de tabac : 12 %
- Produits laitiers et fromages : 9 %
- Viandes de boucherie et produits d'abattage : 5 %
- Préparations et conserves à base de poisson et produits de la pêche : 5 %
- Autres : 47 %

Mayenne

296 M€

- Produits laitiers et fromages : 45 %
- Huiles et graisses : 9 %
- Autres préparations et conserves à base de fruits et légumes : 8 %
- Bière : 8 %
- Cacao, chocolat et produits de confiserie : 5 %
- Autres : 24 %

Loire-Atlantique

1 586 M€

- Huiles et graisses : 42 %
- Biscottes et biscuits, pâtisserie de conservation : 10 %
- Céréales, légumineuses et oléagineux : 8 %
- Préparations et conserves à base de poisson et produits de la pêche : 7 %
- Produits laitiers et fromages : 5 %
- Autres : 29 %

Sarthe

547 M€

- Produits à base de tabac* : 57 %
- Viandes de boucherie et produits d'abattage : 9 %
- Tabac brut : 5 %
- Autres préparations et conserves à base de fruits et légumes : 5 %
- Viande volailles : 5 %
- Autres : 19 %

Vendée

446 M€

- Viande de volailles : 13 %
- Viandes de boucherie et produits d'abattage : 13 %
- Préparations et conserves à base de poisson et produits de la pêche : 13 %
- Produits laitiers et fromages : 11 %
- Produits à base de viande : 9 %
- Autres : 41 %

Maine-et-Loire

589 M€

- Produits à base de tabac : 19 %
- Légumes, melons, racines et tubercules : 11 %
- Produits laitiers et fromages : 8 %
- Plants : 6 %
- Volailles vivantes et œufs : 5 %
- Autres : 52 %

* présence d'une usine de production de tabac reconstitué



Le Royaume-Uni, un partenaire commercial de premier plan pour l'agroalimentaire ligérien

450 M€ de produits exportés vers le Royaume-Uni

Le Royaume-Uni est le deuxième client des Pays de la Loire derrière l'Allemagne. En 2018, la région y a exporté des produits agroalimentaires pour une valeur de 450 M€ soit 12 % du total des exportations agroalimentaires. Cette part a varié entre 11 % et 13 % au cours des 5 dernières années.

Le Royaume-Uni occupe le dixième rang des fournisseurs de la région en produits agroalimentaires avec des ventes qui se sont élevées à 75 M€ en 2018 soit 2 % de l'ensemble des importations agroalimentaires de la région. Cette part oscille entre 2 % et 3 % chaque année.

Commerce agroalimentaire des Pays de la Loire avec le Royaume-Uni en 2018 (en M€ et % du total exporté / importé)

Principaux produits exportés			Principaux produits importés		
Boulangerie, pâtisserie	92,7 M€	20%	Produits de la pêche	17,0 M€	23%
Produits laitiers	54,7 M€	12%	Boissons alcoolisées (hors vins)	12,7 M€	17%
Huiles, graisses et tourteaux	45,6 M€	10%	Volailles vivantes et œufs	10,7 M€	14%
Fruits à pépins et à noyau	42,0 M€	9%	Préparations, conserves de poisson	9,7 M€	13%
Vins	32,4 M€	7%	Produits laitiers	7,8 M€	10%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Douanes

Premier excédent agroalimentaire des Pays de la Loire

Un solde excédentaire de 375 M€ en 2018

C'est avec le Royaume-Uni que la région des Pays de la Loire dégage l'excédent agroalimentaire le plus important. Il s'élève à 375 M€ en 2018.

Comme le solde agroalimentaire global, le solde avec le Royaume-Uni s'est dégradé en 2016 mais il a en revanche, par la suite, en partie regagné le terrain perdu.

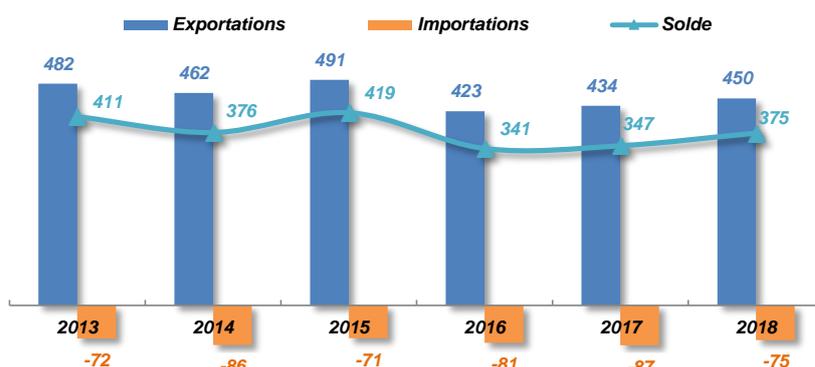
Les cinq premiers soldes agroalimentaires excédentaires des Pays de la Loire en 2018 (en millions d'euros)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source: Douanes

Solde des échanges agroalimentaires des Pays de la Loire avec le Royaume-Uni (en millions d'euros)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Douanes

Les principaux produits dégagant un excédent avec le Royaume-Uni sont parmi les premiers produits exportés vers ce pays tandis que les principaux soldes déficitaires sont les principaux postes d'importation, liés à la pêche et à l'industrie de transformation des produits de la mer.

Principaux soldes agroalimentaires des Pays de la Loire avec le Royaume-Uni en 2018

Soldes excédentaires		Soldes déficitaires	
Boulangerie, pâtisserie,	90,7 M€	Produits de la pêche	-15,9 M€
Produits laitiers	46,8 M€	Préparations, conserves de poisson	-8,6 M€
Huiles, graisses et tourteaux	44,5 M€	Volailles vivantes et œuf	-8,1 M€
Fruits à pépins et à noyau	42,0 M€	Produits amylacés	-1,9 M€
Vins de raisin	32,3 M€	Bière	-0,5 M€

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Douanes

Des secteurs agroalimentaires fortement exposés au risque de Brexit

Les secteurs de l'arboriculture, de la boulangerie-pâtisserie des huiles-graisses-et-tourteaux et de la viticulture figurent parmi les plus exposés au risque de Brexit sans accord. En effet plus d'un cinquième des exportations ligériennes de ces produits sont dirigées vers le Royaume-Uni.

Part du Royaume-Uni dans les principales exportations ligériennes de produits agroalimentaires en 2018



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Douanes

Du côté des importations, les produits les plus exposés sont les boissons alcoolisées. En 2018, 68 % des importations ligériennes de ces produits arrivaient du Royaume-Uni. Viennent ensuite les produits de la pêche dont 36 % sont originaires du Royaume-Uni et les volailles vivantes et les œufs (28 %).

Les départements seraient diversement affectés par le Brexit

Une exposition plus importante en Vendée et en Loire-Atlantique

Le Royaume-Uni est un client particulièrement important pour les départements de Vendée et Loire-Atlantique où il représente respectivement 18 % et 14 % de l'ensemble des exportations agroalimentaires. Sa part tombe à 10 % en Maine-et-Loire et 9 % en Mayenne et en Sarthe.

Chaque département a des spécificités. Les pains-biscottes-biscuits-pâtisseries partent à 84 % de Vendée, les produits laitiers de la Sarthe (46 %) et de la Mayenne (28 %), les huiles-graisses-et-tourteaux de Loire-Atlantique (100 %), les fruits à pépins et à noyau de Maine-et-Loire (75 %) et de Sarthe (23 %) et les vins de Loire-Atlantique (77 %) et de Maine-et-Loire (23 %).

Selon les produits exportés et le département, le poids du Royaume-Uni peut être plus ou moins important. Ainsi sont dirigés vers le Royaume-Uni :

- 30 % des huiles-graisses-et-tourteaux et 29 % des vins exportés depuis la Loire Atlantique,
- 17 % des boissons alcoolisées exportées depuis le Maine-et-Loire,
- 32 % des plats préparés exportés depuis la Mayenne,
- 53 % des fruits à pépins et à noyau exportés depuis la Sarthe,
- 35 % des pains-biscottes-biscuits-pâtisseries, et 26 % des céréales-légumineuses-et-oléagineux exportés depuis la Vendée.

Concernant les importations, 3 catégories de produits seraient particulièrement sensibles au Brexit. En effet, proviennent du Royaume-Uni :

- 85 % des volailles vivantes et œufs importés en Mayenne et 80 % en Loire-Atlantique,
- 69 % des boissons alcoolisées importées en Maine-et-Loire et 54 % en Loire-Atlantique,
- 39 % des produits amylicés importés en Sarthe.



Le commerce extérieur agroalimentaire régional dégage, avec le Royaume-Uni, son principal excédent. En 2020, ce pays va quitter l'Union européenne. Les entreprises ligériennes de l'agroalimentaire porteront une grande attention aux modalités de sa sortie de l'UE.

En effet, encore positif en 2018, le solde commercial agroalimentaire des Pays de la Loire, pourrait sensiblement se dégrader, et des secteurs-clés de l'économie régionale seraient pénalisés si les relations commerciales entre la région et le Royaume-Uni étaient durablement altérées par une sortie sans accord.



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Pierre-Yves AMPROU	Tél. 02 41 18 60 60	Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr
Christine GOSCIANSKI	Tél. 02 41 18 60 57	Mail : christine.goscianski@pl.chambagri.fr
Pascale LABZAE	Tél. 02 43 29 24 28	Mail : pascale.labzae@sarthe.chambagri.fr
Eliane MORET	Tél. 02 43 67 37 09	Mail : eliane.moret@pl.chambagri.fr
Aurélien TAILLEUR	Tél. 02 41 18 60 51	Mail : aurelie.tailleur@pl.chambagri.fr